B Maintien ou amélioration de la qualité de l'eau, gestion quantitative et adaptation au changement climatique

- Actions agricoles

Des pratiques respectueuses de l'eau ont été mises en place dans ce premier contrat territorial grâce à une dynamique agricole entre les différents acteurs du territoire.
Concrètement plusieurs actions ont été conduites avec:

- **3,8 Km** de haies plantées;
- **32 diagnostics d'exploitation** réalisés pour la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) "Plateau et vallée Vellaves"
- **des journées techniques et de sensibilisation** à destination des agriculteurs sur des plateformes d'essai, le désherbage mécanique, la gestion du bocage, les changements de pratiques et la conversion à l'agriculture biologique.
- **8 parcelles d'expérimentations** sur la gestion des effluents, désherbage mécanique, semi-sous-couvert, doubles cultures
- **2 concours des pratiques agroécologiques** en 2022 et 2023 pour récompenser les agriculteurs ayant une bonne gestion de leurs bocages valorisant pour la première édition les prairies fleuries et la seconde la gestion des haies et l'agroforesterie.

Concours des pratiques agro-écologiques, Secteur Meygal-Emblavez

C Communication et évaluation de la stratégie territoriale

- Actions communication

Des animations grand public sur les thématiques de la rivière ou de la faune et la flore locales ont été conduites.
La **fête des Narces** visant à faire connaître les zones humides s'est tenue le 17 septembre 2022 sur le bassin de l'Ance du Nord à St-Romain (63).

Fête des Narces, St-Romain (63)

- Actions sensibilisation

Durant le 1er contrat territorial, un programme pédagogique a été créé afin de sensibiliser le jeune public dans le cadre scolaire :

- **3 programmes pédagogiques** ciblant les écoliers de la maternelle jusqu'au CM2 ;
- **37 écoles sensibilisées** sur plusieurs thématiques: la qualité de l'eau, le grand et le petit cycle de l'eau, la biodiversité, les 4 saisons, l'Homme et ses actions sur les milieux aquatiques.

Animation scolaire, Saint-Julien-Chapteuil (43)

L'équipe du contrat territorial
EPAGE Loire Lignon, CT Loire et Affluents Vellaves. Antenne de Bellevue-la-Montagne,
2bis rue du Château - 43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE - 04 71 04 16 41 – acceuil@epageloirelignon.fr

Les financeurs de nos actions

EPAGE LOIRE LIGNON

LETTRE D'INFO
DU CONTRAT TERRITORIAL LOIRE ET AFFLUENTS VELLAVES

SOMMAIRE

1/ Le contrat territorial Loire et Affluents Vellaves
2/ Les actions réalisées entre 2021 et 2023

N°1 - juillet 2025

Tirage : 800 exemplaires – Directeur de publication : Jean-Paul Bringer, président de l'EPAGE Loire Lignon - Crédits photos : EPAGE LL – N°ISBN : en cours
Réalisation graphique et impression : MSCONCEPT - 43500 CRAPONNE-SUR-ARZON

1. LE CONTRAT TERRITORIAL LOIRE ET AFFLUENTS VELLAVES

Signé le 9 mars 2021, pour la première phase (2021-2023), puis le 12 juillet 2024 pour la seconde (2024-2026), les actions du contrat territorial Loire et Affluents Vellaves sont menées afin d'améliorer la qualité de l'eau, des milieux et des espèces aquatiques sur le bassin de la Loire et ses affluents entre la confluence de la Borne à Brives-Charensac et la confluence avec la Semène à Aurec-sur-Loire.

Le contrat territorial Loire et Affluents Vellaves en quelques mots!

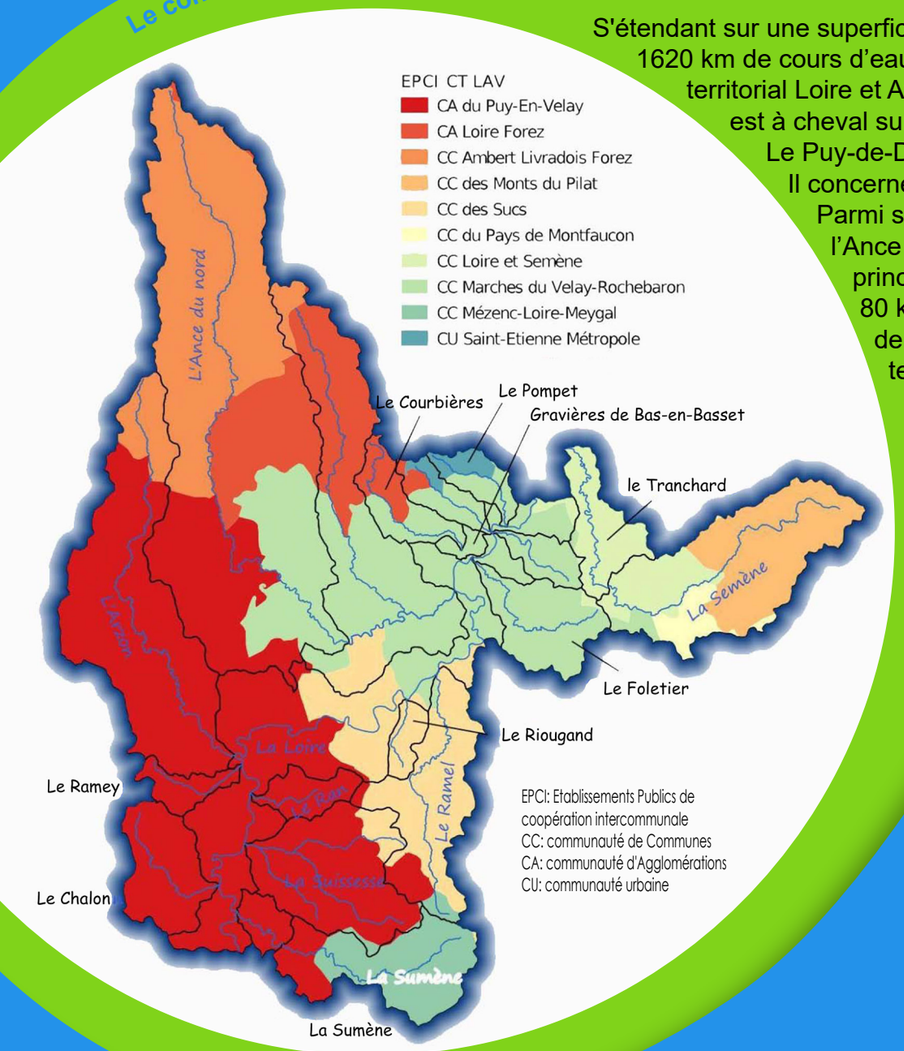

S'étendant sur une superficie de 1540km² avec environ 1620 km de cours d'eau concernés, le contrat territorial Loire et Affluents vellaves (CT LAV) est à cheval sur 3 départements: Le Puy-de-Dôme, la Loire et la Haute-Loire. Il concerne 116 communes pour 10 EPCI. Parmi ses principaux cours d'eau, l'Ance du Nord représente l'affluent principal de la Loire avec près de 80 km et un peu plus du tiers de la superficie du contrat territorial.

Le CT LAV se découpe en 4 volets d'actions:

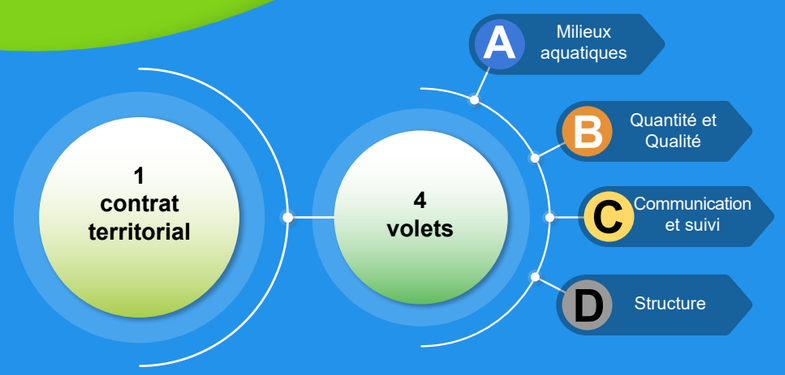

2. LES ACTIONS RÉALISÉES ENTRE 2021 ET 2023

A Reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et des milieux associés

- Actions cours d'eau

Des travaux de restauration et d'entretien du lit, des berges et de la ripisylve des cours d'eau ont été menés durant les 3 ans avec :

- **3 Km de ripisylve** plantée et entretenue;
- **600 mètres** de berges restaurées par coupe de résineux;
- **9,6 Km** de berges protégées contre le piétinement des animaux
- **25 points d'abreuvements et/ou passages à gué** créés;
- **500 mètres** de berges restaurées par technique de génie végétal.

Des travaux de restauration hydromorphologique ont été conduits sur deux ruisseaux : le ruisseau de la Mûre à St-Victor-Malescours et le ruisseau du Fraisse à St-Julien-Chapteuil.

Fascine (génie végétal) sur l'Ance du Nord, St-Romain / Saint-Clément-de-Valorgue (63)

Abreuvoir sur l'Arzon, Craponne-sur-Arzon (43)

Travaux sur le ruisseau de la mûre, Saint-Victor-Malescours (43)

- Actions suivi d'espèces

Plusieurs espèces patrimoniales sont présentes sur le territoire du CT LAV, plusieurs inventaires ont pu être conduits entre 2021 et 2023. Pour les écrevisses à pieds blancs (Austropotamobius pallipes), 2 stages ont été conduits entre 2021 et 2023 afin de prospecter environ **63,33km de cours d'eau** pour vérifier la présence ou l'absence de l'espèce.
Au total, **7,5km de cours d'eau** sont actuellement colonisés par les écrevisses à pieds blancs sur le territoire du CT LAV.

En 2022, un repérage des populations de moules perlières (Margarifera margarifera) a été effectué sur deux cours d'eau du contrat : sur l'Arzon avec une surface de **9200m²** et sur la Semène avec une surface de 12200m². Au total, **220 individus vivants** ont été retrouvés sur l'Arzon et **seulement 2** sur la Semène. En revanche, de nombreuses coquilles vides, indiquant la présence de populations antérieures, ont été retrouvées sur les deux rivières.

Sentier d'interprétation, Saint-Victor-sur-Arlanc (43)

- Actions zones humides

En 2023, un sentier d'interprétation a été réalisé sur la zone humide du Champ du Cros à St-Victor-sur-Arlanc. Ce sentier, accessible aux personnes en situation de handicap et **labélisé Tourisme et Handicap en 2024**, traverse la zone humide restaurée en 2019. Il fait découvrir la richesse du milieu mais également les compromis réalisés sur cette parcelle pour allier préservation du milieu naturel et conservation des usages.